

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis			Date d'inspection			
Vicky Lavoie	2018034			Le 05 octobre 2021			
Nom de l'établissement					Numéro d	e téléphone	
Garderie le coffre aux trésors					(506) 580-0909		
Adresse							
48 rue Edgar Saint-Basile NB E7C 1P1							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis				Titre du poste			
Pascale Dumont-Levesque			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives			lement			Date d'attestatio de la conformité	
Commentaires généraux							
La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi S permis en fonction du ratio, de l'aire du repos, du changer de rangement. Observation de la collation : pomme et céréal Les enfants se préparent à aller à l'extérieur lors de ma vi	ment de co	ouch	ne, des e		•		
original signé par Pascale Dumont-Levesque Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	Le 05 octobre 2021 Date					
original signé par Vicky Lavoie			l e ()5 octo	obre 2021		

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée